

ChellesChaleur info

LE JOURNAL DU RÉSEAU DE CHALEUR DE CHELLES N°2   

Le développement durable (interactions entre le social, l'économie et l'écologie) est au cœur des préoccupations du Syndicat Mixte de la Géothermie de Chelles (SMGC), de Monsieur Jean-Jacques Marion, son Président, et de la société Chelles Chaleur, concessionnaire du réseau de chaleur. La lettre d'information n°2 est l'occasion de vous présenter leurs dernières contributions en la matière : baisse des prix de la chaleur, nouveau développement du réseau et obtention de la certification ISO 14001.

Le réseau de chaleur de Chelles : économique et écologique.

2008

■ Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

En 1994, le SMGC décide de confier la gestion du réseau de chaleur de la ville à la société Chelles Chaleur. La concession est prévue pour une durée de 24 ans. Le réseau est alors composé de 37 sous-stations d'abonnés, d'une centrale de géothermie, d'une chaufferie d'appoint au fioul lourd et de chaufferies décentralisées.

Depuis, le SMGC et Chelles Chaleur collaborent très étroitement pour promouvoir le réseau et le rendre accessible à des abonnés de plus en plus nombreux. Leur ambition est d'assurer un service de qualité dans un souci constant de respect de l'environnement.

Leurs actions communes ont permis, grâce notamment à des extensions importantes du réseau, de passer de 3289 équivalent-logements raccordés en 1994 à 4030 équivalent-logements desservis à ce jour.

L'année 2007 s'est concrétisée par le raccordement au réseau de chaleur d'immeubles dans la ZAC de l'Aulnoy et la rue Auguste Meunier.

Le réseau est aujourd'hui composé d'une centrale de géothermie, d'une unité de cogénération et de 50 sous-stations.

Bientôt dans votre quartier

Le réseau s'invite au centre ville via une extension en cours de réalisation sur le quartier centre gare. Cette extension de plus de 900m devrait permettre le raccordement de 460 équivalent-logements supplémentaires. L'objectif pour 2008 est de mettre en service cette antenne en avril prochain.

Bien entendu, l'extension du réseau de chaleur ne s'arrêtera pas là. De nouveaux travaux d'extension et de raccordement sont d'ores et déjà à l'étude. Vous serez régulièrement informés de leur évolution.

Se raccorder au réseau de chaleur, c'est diminuer ses charges de chauffage et faire un geste pour l'environnement

Les technologies utilisées par le réseau de chaleur sont principalement la géothermie et la cogénération. Ces procédés de production sont performants, économiques et respectueux de l'environnement. Ils allient réduction des gaz à effet de serre et de polluants à un confort d'utilisation équivalent à un chauffage central sans ses contraintes (l'entretien de la chaudière, son remplacement éventuel, etc.)

La géothermie présente, en particulier, l'avantage d'exploiter une énergie renouvelable : l'eau naturellement chaude du sous-sol. Cette eau corrosive n'est pas utilisable dans le réseau urbain. C'est sa chaleur qui est récupérée et transférée dans le réseau de chaleur. L'eau géothermale refroidie est ensuite entièrement réinjectée dans le sous-sol. Cette ressource locale est donc inépuisable !

En moyenne, le réseau de chaleur de Chelles permet d'économiser annuellement 2000 tonnes de pétrole soit l'équivalent de ce que consomment 5000 voitures sur la même période !

Les Chellois via le réseau de chaleur se sont engagés depuis longtemps sur la voie du respect de l'environnement. En matière de développement durable chaque geste compte (Action N°4 du programme d'actions municipales en faveur du développement durable).

Vous habitez dans une zone desservie ? Vous souhaitez vous raccorder au réseau de chaleur ? Alors, il vous suffit simplement de prendre contact avec le gestionnaire de votre résidence qui se rapprochera de Chelles Chaleur.

Développer le réseau c'est bien mais les moyens de productions vont-ils suivre ?

Une nouvelle modélisation informatique du réseau est en cours de réalisation. Elle permettra de continuer à optimiser le fonctionnement du réseau pour tenir compte des extensions et de valider les projets d'extension futurs. Chaque usager raccordé sera donc toujours assuré de disposer d'une chaleur constante et d'eau chaude sanitaire à volonté.

Actualités

“ Des factures en baisse ! ”

Lexique

- RÉSEAU DE CHALEUR : principe du chauffage central appliqué à l'échelle d'un quartier ou d'une ville.
- ÉQUIVALENT-LOGEMENT : surface équivalente à 65m².
- COGÉNÉRATION : Production combinée d'électricité et d'énergie thermique.
- GAZ À EFFET DE SERRE : gaz dont les propriétés physiques sont telles que leur présence dans l'atmosphère terrestre contribue au réchauffement climatique.
- ENERGIE RENOUVELABLE : énergie non polluante tirée de ressources naturelles, permettant de lutter contre l'effet de serre.
- DÉVELOPPEMENT DURABLE : Développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Depuis le début de leur collaboration, le SMGC et Chelles Chaleur ont associé leurs efforts pour que les Chellois abonnés au réseau de chaleur bénéficient de tarifs toujours plus avantageux.

C'est ainsi que les abonnés ont vu le prix de leur chauffage baisser en 1997 et en 2001.

Dans le même esprit, en juin 2007, le SMGC et Chelles Chaleur ont signé un accord visant à baisser de manière significative les prix de la chaleur.

A titre d'exemple, en moyenne, la facture pour un logement de 65m² sera réduite de près de 7%.

Cette baisse s'ajoute à la baisse du taux de TVA sur la part abonnement (en vigueur depuis juillet 2006). Ainsi, la facture énergétique à des fins de chauffage et eau chaude sanitaire des Chellois ayant choisi le réseau de chaleur aura baissé de plus de 15% en moyenne par rapport à 2005 !



Facture annuelle pour un logement de 65m²

	Solution gaz individuel	Solution Chelles Chaleur
ABONNEMENT	125 €	495 €
CONSOMMATION	503 €	162 €
ENTRETIEN CHAUDIÈRE	120 €	0 €
TOTAL ANNUEL (hors amortissement de la chaudière)	748 €	657 €
TOTAL ANNUEL (avec amortissement de la chaudière)	928 €	657 €

Chiffres communiqués à titre indicatif. Hypothèse basée sur un logement de 65m², dont la consommation de chauffage annuelle s'élève à 7MWh et la consommation d'eau chaude annuelle à 3 MWh. Les puissances souscrites (chauffage + eau chaude sanitaire) sont de 5 kW. Tarifs TTC.

Alors que la période actuelle s'inscrit dans un contexte d'inflation important du coût des énergies, les usagers raccordés au réseau bénéficient de tarifs très compétitifs !

La centrale de géothermie de Chelles certifiée ISO 14001 en juin 2007

De par ses activités, Chelles Chaleur se trouve directement liée à l'environnement.

Soucieuse de poursuivre ses efforts et désirant optimiser la maîtrise de ses impacts sur l'Environnement, Chelles Chaleur s'est lancée en 2006 dans une démarche de certification ISO 14001 de la centrale de production de chaleur dont elle a la gestion. Chelles Chaleur a obtenu, la certification ISO 14001 de son Système de Management Environnemental en juin 2007.

Un audit mené par un organisme indépendant, le BVQI, a validé l'aptitude de Chelles Chaleur à atteindre les engagements fixés et a attesté l'efficacité de son Système de Management Environnemental en partenariat avec les collectivités.

Chelles Chaleur s'engage à continuer à améliorer sa performance environnementale et à placer l'Environnement comme une valeur d'entreprise.

Chelles Chaleur n'aurait pu atteindre cet objectif majeur de certification sans le soutien de ses clients, c'est pourquoi cette reconnaissance de son action environnementale est partagée avec tous les Chellois qui ont opté pour le réseau de chaleur.

L'environnement est un patrimoine dont nous héritons individuellement. Il est de notre devoir collectif de le transmettre préservé, amélioré, enrichi.

Qu'est-ce que la norme ISO 14001 ?

La norme ISO 14001 est un référentiel environnement qui permet à une entreprise de maîtriser l'influence de ses activités sur l'environnement dans un souci d'amélioration de ses performances.

Ainsi, l'obtention de la norme ISO 14001 certifie que l'entreprise concernée s'attache, par l'application vérifiée de procédures spécifiques à son activité, à maîtriser son impact sur l'environnement.



LE GESTE ENVIRONNEMENT

Incitez vos voisins à demander leur raccordement au réseau de chaleur. Pour participer activement à réduire encore les émissions de gaz à effet de serre de Chelles, parlez à vos voisins de tous les avantages du réseau de chaleur ! (Sachez toutefois qu'il est nécessaire d'habiter en logements collectifs pour être raccordé.)

SALON DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE L'HABITAT ÉCOLOGIQUE

Nous vous invitons à nous rendre visite les 4 et 5 avril 2008.

C O F A T H E C

Chelles Chaleur – Société par Actions Simplifiée au capital social de 369 000 € – RCS Meaux B 393779053
Bureaux : Immeuble Horizon 1-10, allée Bienvenue – 93885 NOISY-LE-GRAND Cedex